



LES FEUX DE FORÊT À SEPT-ÎLES : LA RÉTROACTION, UNE ÉTAPE CRUCIALE DANS LE CYCLE DE GESTION D'UNE SITUATION D'EXCEPTION

11 octobre / 13 h / Conférence présentée par l'Association de sécurité civile du Québec (ASCQ)

En 2023, l'importance de la planification de la réponse aux événements d'exception est bien établie pour plusieurs organisations.

Par l'état même de ces situations, il est rare que les pratiques et les stratégies soient mises à l'épreuve pour être améliorées, d'où l'importance de mener des processus de rétroaction — ou des débriefages — pour apprendre des expériences et améliorer les pratiques, dans le but de diminuer la gravité des conséquences sur les populations touchées.

Lors des feux de forêt de 2023, la ville de Sept-Îles a dû procéder à l'évacuation de milliers de ses citoyens. Le directeur du service des incendies et coordonnateur municipal des mesures d'urgence vient partager les faits saillants de leur rétroaction ainsi que les éléments importants étant ressortis de cette intervention.

La rétroaction est un processus qui permet aux personnes qui participent à l'intervention de revenir sur leur expérience, d'en tirer des leçons et de modifier leurs pratiques. Elle vise aussi la révision des procédures opérationnelles ainsi que l'adaptation et l'optimisation de la réponse aux événements. Un bref survol de l'outil développé par l'ASCQ sera aussi effectué.

ASCQ
ASSOCIATION DE SÉCURITÉ CIVILE DU QUÉBEC

CRIM
CONSEIL POUR LA RÉDUCTION
DES ACCIDENTS INDUSTRIELS MAJEURS

RECO
Québec
affilié à ORSE

CONFÉRENCIERS

Rudy Hamel

M. Hamel se démarque par son expertise dans les domaines de la sécurité civile, de la prévention incendie, de la gestion de la sécurité incendie et de la gestion de risques. Il a occupé différentes fonctions, notamment comme responsable des mesures d'urgence, directeur d'un service incendie, directeur de la prévention et du contrôle à la Ville de Québec, ainsi que capitaine à la prévention et à la sécurité civile. Présentement, il occupe le poste de chef de section de l'analyse des risques, schéma et sécurité civile, à la Ville de Trois-Rivières, et il agit également à titre de vice-président du conseil d'administration de l'Association de sécurité civile du Québec. Il a été président de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec et possède une expérience d'enseignant au collégial (Collège Notre-Dame-de-Foy) et d'examineur (École nationale des pompiers du Québec). Il s'est aussi vu confier plusieurs mandats de formation dans le domaine privé. M. Hamel s'implique beaucoup dans les avancées technologiques en matière de sécurité civile et d'analyse des risques.

Joël Sauvé

Évoluant dans le domaine de l'incendie depuis 40 ans, Joël Sauvé est directeur du service de sécurité incendie et coordonnateur adjoint à la sécurité civile de la Ville de Sept-Îles depuis janvier 2023. Auparavant, il était directeur du service de sécurité incendie et de sécurité publique responsable du plan de sécurité civile pour la municipalité des Îles-de-la-Madeleine de janvier 2017 à octobre 2022.

Certifié AMU par l'ASCQ, il est détenteur d'un diplôme d'études professionnelles en intervention en sécurité incendie de l'IPIQ et des certifications Officier 1 et Officier 2 de l'École nationale des pompiers du Québec. M. Sauvé a également suivi une panoplie de formation, notamment à l'Université de Sherbrooke, où il a obtenu la certification « Green Belt » en gestion allégée (Lean management) de la Faculté de génie. Il est actuellement étudiant à temps partiel au diplôme d'études supérieures spécialisées en résilience, risques et catastrophes à l'UQAM.

Au cours des sept dernières années, dans l'exercice de ses fonctions (sans compter la pandémie), Joël a été confronté à huit événements d'envergure nécessitant la déclaration de l'état d'urgence, dont les ouragans Dorian, Teddy, Ida et Fiona, une pénurie d'eau potable et, en juin dernier, deux incendies de forêt menaçant la ville de Sept-Îles.

POUR PLUS D'INFORMATION

[Colloque sur la sécurité civile | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)